Australian Government
Department of Home Affairs

Déclaration de confidentialité

Collecte de données personnelles – Traitement anticipé des données des dossiers passagers (Advance Passenger Processing)

Tous les exploitants de vols internationaux à destination et en provenance de l'Australie sont légalement tenus de procéder au Traitement anticipé des données des dossiers passagers (APP) concernant les passagers et l'équipage. Les compagnies aériennes collectent vos données personnelles lors du processus d'enregistrement pour le compte du Ministère australien de l'Intérieur (le Ministère) et les communiquent au Ministère.

Le Ministère utilise vos données personnelles pour faciliter votre passage à la frontière à l'entrée ou à la sortie de l'Australie. La collecte de ces données est autorisée en vertu des articles 245L et 245LA du *Migration Act 1958*.

Les données personnelles collectées à cette occasion seront utilisées pour vérifier les données personnelles que vous avez fournies lorsque vous avez fait une demande de visa pour voyager et entrer en Australie et/ou pour confirmer que vous voyagez avec un document de voyage valide.

Le Ministère peut communiquer vos données personnelles à d'autres entités et agences gouvernementales, dans la mesure requise ou autorisée par la loi australienne. Le refus de fournir vos données personnelles peut avoir pour conséquence que vous ne pourrez pas voyager.

Les données personnelles sont traitées par le Ministère conformément aux Principes australiens de protection de la vie privée énoncés dans le *Privacy Act 1988*. Pour obtenir des informations détaillées sur la manière dont vos informations personnelles peuvent être collectées, utilisées et divulguées, reportez-vous au Formulaire 1442i - Privacy Notice (Avis de confidentialité) à l'adresse www.homeaffairs.gov.au.

Des informations sur la consultation et la rectification de vos données personnelles sont également disponibles sur le site Web du Ministère.

Si vous souhaitez nous faire part de vos réactions, qu'il s'agisse d'un compliment, d'une plainte ou d'une suggestion, consultez le site www.homeaffairs.gov.au/about/contact/provide-feedback.